



TENNIS DE TABLE

TOURNOI DEPARTEMENTAL VENDREDI 13 JUIN 2014

À LA CHAPELLE SAINT AUBIN SALLE OMNISPORTS Stade Raoul Rousselière

Organisé par le club de Tennis de Table

LA CHAPELLE ST AUBIN - LAVARDIN

Numéro d'homologation 08D13

REGLEMENT

Art. 1 : Tournoi de La Chapelle St Aubin - Lavardin :

- Le tournoi, homologué sous le numéro 08D13, est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés de la Sarthe.
- Il se compose de 5 tableaux et se jouera sur 28 tables, réparties sur 2 salles.

Art. 2 : Tableaux, droits d'engagement et horaires :

Tab.	Catégories (Féminin et Masculin)	Engagement	Début	Infos
1	8 à 13 (800 à 1399 points)	6 €	18h30	2 tableaux maximum par joueur
2	5 à 7 (500 à 799 points)	6 €	19h30	
3	10 à 17 (1000 à 999 points)	6 €	20h30	
4	5 à 9 (500 à 999 points)	6 €	21h30	
5	Doubles toutes catégories. Si l'heure le permet. Réservé aux éliminés ou non-participants des 3 tableaux simples.	3 € / joueurs		Inscription sur place

Art. 3 : Participation :

- **Le joueur doit présenter sa licence au pointage.** (30 min. avant le début de chaque tableau)
- Un joueur ou joueuse peut s'inscrire dans 2 tableaux simples. (Tableaux 1 à 4)
- L'inscription au tableau Doubles est réservée aux joueurs éliminés des 4 tableaux au moment de la clôture des inscriptions doubles (Heure fixée par le JA).
Un joueur non-participant aux tableaux simple pourra s'inscrire en double dans la limite des places disponibles.
Tout joueur qui ne respecte pas cet article est disqualifié dans tous les tableaux où il est encore qualifié.
- Chaque tableau simple est limité à 84 joueurs.
- Le tableau double est limité 32 paires.

Art. 4 : Déroulement :

- Les tableaux 1 à 4 se déroulent par poule de 3 ou 4 selon le nombre de participants. Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés dans un tableau final à élimination directe.
- Le tableau 5 se déroule en élimination directe.
- Les rencontres se déroulent au mieux des 5 manches de 11 points.
- Les balles sont fournies par les joueurs, elles doivent être homologuées.

Art. 5 : Récompenses :

- **Tableaux 1 à 4 :**

1 ^{er}	60€	(moins de 25 joueurs : Lot argent / 2)
2 ^{ème}	30€	(moins de 25 joueurs : Lot argent / 2)
½ final	10€	(moins de 25 joueurs : Lot argent / 2)
¼ final	Lot	(à partir de 32 joueurs)
- **Tableau 4 :**

1 ^{er}	Lot
2 ^{ème}	Lot
½ final	Lot
- **Challenge club** : Un trophée sera offert au club le plus représenté :
Départage :
 - 1 – Le club le plus représenté tous tableaux confondus.
 - 2 – Le club le plus représenté dans le tableau 3
 - 3 – Tirage au sort

Art. 6 : Organisation :

- Les règles d'arbitrage sont celles des règlements fédéraux en vigueur.
- Tout joueur absent 15 mn après le début des poules ou après le 3^{ème} appel de son nom est disqualifié.
- Les joueurs s'arbitrent en poule et trouvent un arbitre dans le tableau final.
- La salle est ouverte une heure avant le début de la compétition.
- Le joueur est en possession de sa licence.
- La tenue sportive et des chaussures de sport propres sont exigées.
- Le juge arbitre est seul habilité à prendre les décisions qui s'imposent pour le bon déroulement du tournoi. Ses décisions sont sans appel.
- Le juge arbitre est **A Définir**

Art. 7 : Règlement interne ASCA-LAVARDIN :

- Toutes dégradations matérielles constatées seront à la charge du ou des joueurs concernés.
- Le club organisateur décline toute responsabilité pour les accidents, vols ou pertes pouvant survenir à l'occasion du tournoi.
- Toute inscription à ce tournoi suppose l'acceptation du présent règlement.

Art. 9 : Engagements :

Les engagements doivent parvenir au plus tard

MERCREDI 11 JUIN 2014

INSCRIPTION PAR MAIL

tournoi.ascalavardin@gmail.com

Renseignements auprès de :

Antoine Evain Tél. : 06 64 20 43 12

Sabah El Khoumisti Tél. : 06 15 90 23 10

Important : Aucune inscription par téléphone.

Tous les engagements seront confirmés par retour d'e-mail.